

Donnez votre avis sur le projet de Saint-Mary !

Vos questions et vos remarques nous importent.

Vous pouvez nous les remettre via la mairie de Saint-Mary ou nous les transmettre par courrier.

Nom, Prénom :

Adresse :

Tél, mail :

Vos remarques et/ou questions:

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Exposition en salle des fêtes, venez nombreux !

Afin de pouvoir vous présenter en détail le projet, nous vous invitons à l'exposition qui se déroulera à la salle des fêtes de Saint-Mary **du 13 au 20 février**.

Deux permanences seront tenues :
mercredi 13 février de 14 h à 17 h,
mercredi 20 février de 14 h à 17 h.

Des représentants de Volkswind seront présents pour répondre à vos questions.



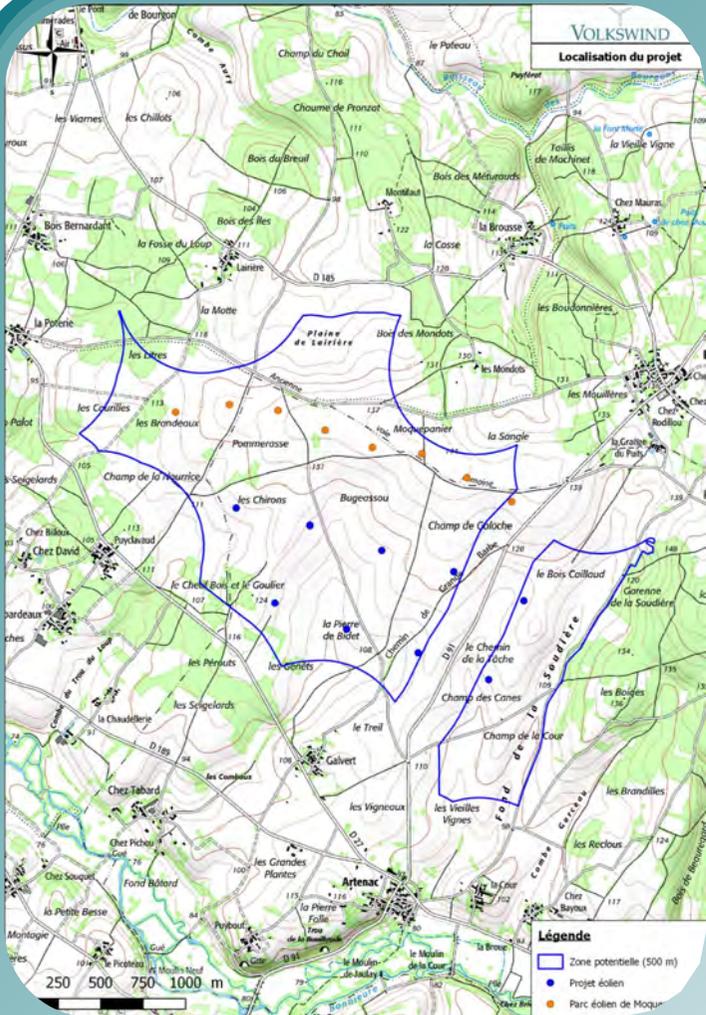
Centre régional de Limoges
Aéroport de Limoges - Bellegarde
87 100 LIMOGES

Téléphone : 05 55 48 38 97
Télécopie : 05 55 08 24 41
limoges@volkswind.com
www.volkswind.fr



**Ferme éolienne
De Saint-Mary**

*Excellence environnementale
et énergie locale*



Engagements politiques

En France, l'objectif est d'installer entre 21 800 MW et 26 000 MW d'ici 2023. Au 30 juin 2018, 15 108 MW ont été installés.

En région Nouvelle-Aquitaine, l'objectif est d'atteindre 3 000 MW d'ici 2020. Au 30 juin 2018, seuls 955MW ont été installés.

Choix de la zone d'implantation

La zone choisie pour l'implantation des éoliennes se situe en extension du parc existant, afin d'éviter le mitage du territoire. Elle est à **plus de 700 m des habitations**. Elle est également éloignée des zones de protection environnementales sensibles et des monuments historiques.

Etudes de faisabilités

Les études écologiques, paysagères et acoustiques nous ont permis de conclure à la faisabilité d'un projet éolien sur la zone.

Ces études nous permettent également d'élaborer un parc éolien efficace en terme de production électrique tout en respectant les contraintes locales et en garantissant la tranquillité des habitants.

Conception

Pour exploiter au mieux la ressource locale en vent, le parc se composera de 9 éoliennes d'une hauteur de 180 m et de puissance unitaire de 4,2 MW, soit d'une puissance totale de 37,8 MW.

L'énergie éolienne est une énergie totalement **propre, réversible et sûre**. Cette énergie participe à la **diversification du mix énergétique de la France**. Après l'hydroélectricité, c'est l'énergie renouvelable la plus économique à produire.

Les bénéfices aux habitants et aux collectivités sont **durables et non délocalisables**. Les recettes fiscales pour les collectivités sont estimées à environ 15 000€/MW/an.

Les travaux de construction sont réalisés par des entreprises locales ou régionales (aménagement du site, travaux de génie civil, connexion au réseau électrique).

Phases de développement du projet

